

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville, tenue le lundi 3 Avril 2023, à 19h30 **au centre communautaire situé au 391 route 395** à Ste-Gertrude-Manneville lesquels étaient présents, le maire, Monsieur Pascal Rheault, les conseillers (ères) suivants (es) :

Présent : Michel Rivard (01)
 Yvan Proulx (02)
 François Binet (03)
 Régis Audet (04)
 Yanick Vachon (05)
 Johanne Rheault (06)

Absent:

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Pascal Rheault, Sandra Boutin Directrice Générale et Greffière-trésorière était présente.

038-04-2023

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Régis Audet et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'item varia ouvert;

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 MARS 2023**
- 3. FINANCES**
 - 3.1. Présentation des comptes de la municipalité
- 4. TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI**
- 5. ADMINISTRATION**
 - 5.1. Formation – Gestion contractuelle
- 6. VOIRIE**
 - 6.1. Soumission - Abat-poussière 2023
 - 6.2. Soumission – Réparation Gratte à neige
 - 6.3. Soumission – Remplacement de ponceaux rang 8&9
- 7. RÈGLEMENTS**
 - 7.1. Adoption Règlement # 128-2023 relatif à la démolition d'immeubles
- 8. SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS**
- 9. VARIA**
- 10. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

039-04-2023

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 MARS 2023

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 Mars 2023 au moins vingt-quatre (24) heures avant la présente séance, la Greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par : Johanne Rheault

Secondé par : Yanick Vachon

Et résolu à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du 13 Mars 2023 soit accepté tel que rédigé.

040-04-2023

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que la secrétaire-trésorière certifie qu'il y a disponibilité de crédit pour les comptes suivants :

Comptes payés par paiement direct pour un total de 34 488.06\$

Comptes à payer avec les chèques # 58 à 74 pour un total de 11 724.43\$

Il est proposé par : François Binet

Secondé par : Michel Rivard

Et résolu à l'unanimité;

QUE tous ces comptes soient acceptés et payés.

TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI

Le pro-maire fait un compte rendu des sujets discutés lors de la dernière table des conseillers de comté de la MRC d'Abitibi.

041-04-2023

FORMATION – GESTION CONTRACTUELLE

CONSIDÉRANT QU'il y aura une formation sur la gestion contractuelle les 6 et 7 juin 2023;

Il est proposé par : François Binet
Secondé par : Michel Rivard
Et résolu à l'unanimité;

D'AUTORISER madame Sandra Boutin, Directrice Générale & Greffière-Trésorière de la Municipalité, à s'inscrire à cette formation au coût de 120\$ plus taxe.

042-04-2023

SOUSSION - ABAT-POUSSIÈRE 2023

Il est proposé par : François Binet
Secondé par : Régis Audet
Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité autorise Sandra Boutin, directrice générale à procéder à l'envoi des soumissions pour 119 850 litres d'abat-poussières.

043-04-2023

SOUSSION – RÉPARATION GRATTE À NEIGE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à l'entretien de son équipement à neige en procédant au remplacement de certaines pièces;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une soumission de Aebi Schmidt au coût de 3645.64\$ avant taxe;

Il est proposé par : Johanne Rheault
Secondé par : Régis Audet
Et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité autorise l'achat des pièces de remplacement au coût de 3645.64\$ avant taxe.

044-04-2023

SOUSSION – REMPLACEMENT DE PONCEAUX RANG 8&9

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission à WSP pour la préparation des plans et devis, surveillance de chantier, conception et caractérisation, demande de permis et rédaction de rapport;

CONSIDÉRANT QUE WSP nous a remis une offre de budget global de 65 930.00\$;

Il est proposé par : Michel Rivard
Secondé par : Yanick Vachon
Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité accepte l'offre de budget global au coût de 65 930.00\$ avant taxe.

045-04-2023

ADOPTION DU PROJET RÈGLEMENT # 128-2023 – RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

ATTENDU QU'avis de motion et présentation du projet de règlement a été donné avec dispense de lecture à une session ordinaire du conseil tenu le 13 Mars 2023 à l'effet que le présent règlement serait soumis pour adoption;

Il est proposé par : Michel Rivard
Secondé par : Régis Audet
Et résolu à l'unanimité

QUE le règlement portant le numéro 128-2023 Relatif à la démolition d'immeubles soit adopté.

SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

Présent : 0

046-04-2023

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION du conseiller François Binet et résolu à l'unanimité que la présente séance soit, levée à 20h01.

Adopté à l'unanimité;

Pascal Rheault, maire

Sandra Boutin, Directrice Générale &
Greffière-Trésorière

Je, Pascal Rheault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.